

19ème SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES

COMITE PERMANENT INTERETATS DE LUTTE
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
(CILSS)

REUNION REGIONALE DE SYNTHESE
SUR L'HYDRAULIQUE VILLAGEOISE AU SAHEL
OUAGADOUGOU, 3 AU 5 OCTOBRE 1983

R A P P O R T

F I N A L

INTRODUCTION

Du 3 au 5 Octobre 1983, s'est tenue dans la Salle de Conférence de l'Hôtel Silmandé à Ouagadougou, la réunion régionale de synthèse sur l'hydraulique villageoise. Cette réunion est une étape importante du Projet "d'Appui aux Directions Nationales de l'Hydraulique des pays membres du CILSS dont l'objectif essentiel est la mise en place d'une meilleure politique de l'eau.

La séance d'ouverture de la réunion présidée par Monsieur le Ministre du Développement Rural de la République de Haute-Volta a eu lieu à 9 heures dans la Salle de Conférence de la CEAO.

Dans son allocution, Monsieur le Ministre du Développement Rural de la République de Haute-Volta a souligné "la nécessité d'une maîtrise de l'eau qui demeure une priorité tant il est vrai qu'aucun véritable développement socio-économique n'est envisageable sans eau".

Cette réunion a regroupé :

a) Six des huit pays membres du CILSS (Haute-Volta, Mali, Mauritanie, Sénégal, Niger, Tchad), le Cap Vert et la Gambie n'ayant pas pu faire le déplacement.

b) Les pays membres du CIEH non membres du CILSS, invités à titre d'observateurs (Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Togo et Congo).

c) Les Agences de coopération bilatérale et multilatérale : FAC, FED, Club du Sahel, CCE, UNSO, ACDI, HELVETAS, KFW, GTZ, MULPOC, BOAD, UNESCO, UNICEF, PNUD, Banque Mondiale.

d) Les bureaux d'études ayant participé à l'élaboration des rapports nationaux et du rapport de synthèse : SEMA, BRGM, BURGEAP, CIEH et des bureaux d'études observateurs.

Le bureau a été constitué comme suit :

- | | |
|-------------------------|-----------------------------|
| - Présidence | HAUTE VOLTA |
| - Vice Présidence | MALI |
| - Rapporteur Général | SENEGAL |
| - Co Rapporteur Général | TCHAD |
| - Rapporteurs de séance | CILSS, CLUB DU SAHEL, CIEH. |

L'ordre du jour, donné en annexe 1 a été adopté après quelques amendements.

Le document principal de travail était le suivant :
 "Développement de l'Hydraulique Villageoise dans le Sahel -
 Bilan et Perspectives".

Ce rapport a été établi à partir des rapports nationaux :
 (Sénégal, Mali, Mauritanie, Niger, Gambie, Cap Vert, Haute-Volta)
 et du rapport CIEH sur les conditions d'utilisation et d'entretien
 des moyens d'exhaure.

Après une présentation du projet du document de synthèse,
 la réunion a procédé à l'examen des thèmes ci-après :

- Les structures administratives,
- La participation des populations
- Les ressources hydrauliques
- La formation
- Les moyens d'exhaure et la maintenance des points d'eau
- Les coûts récurrents du secteur hydraulique
- L'aspect socio-économique des points d'eau.

La réunion a écouté avec intérêt les exposés sur :

Le projet HELVETAS/MALI

Le projet YACENGA/COMOE/HAUTE VOLTA

L'évolution de la problématique de l'hydraulique rurale dans la
 sous-région

Les réalisations de l'UNSO durant ces dernières années

L'expérimentation des pompes.

I. - STRUCTURES ADMINISTRATIVES

Dans son exposé introductif, le rapporteur a fait une analyse des structures administratives actuelles créées dans les différents pays pour résoudre le problème d'approvisionnement en eau des populations rurales. Cependant, constate le rapporteur, le niveau actuel des réalisations n'a pas été à la hauteur des investissements malgré une amélioration de la situation qui s'amorce depuis quelques temps. Les résultats décevants sont dûs au fait que les administrations, avec des moyens limités, ont voulu exécuter toutes les tâches des programmes d'hydraulique villageoise :

- Connaissance des ressources
- Connaissance des besoins
- Conception des programmes
- Lancement, réalisation et contrôle des ouvrages et des équipements
- Maintenance des ouvrages et des équipements.

C'est pour cela qu'il propose une nouvelle répartition des tâches, l'administration devant accomplir les tâches relatives à :

- La programmation des actions
- La conception et l'évaluation des projets
- La maîtrise d'oeuvre et le contrôle des travaux
- Le suivi de l'après-projet,

et les fonctions d'exécution et de maintenance des ouvrages et des équipements étant confiées à d'autres structures (entreprises nationales ou étrangères, artisanats, etc...)

La réunion a fait ressortir la nécessité d'élaborer un principe directeur d'une programmation rationnelle des aménagements hydrauliques. De même, un consensus général s'est vite dégagé pour confier la programmation des actions, la conception et l'évaluation des projets ainsi que la maîtrise d'oeuvre et le contrôle des travaux à l'administration. L'attribution des fonctions d'exécution et de maintenance a par contre fait l'objet d'un long débat. Tout en reconnaissant que les structures administratives sont mal équipées pour l'exécution des travaux (manque de moyens matériels et humains)

la réunion a demandé que tout soit mis en oeuvre pour aider l'administration à participer effectivement à la réalisation des programmes grâce au renforcement de ses structures. Toutefois, un accent a été mis sur la promotion des entreprises privées nationales et la revalorisation de l'artisanat.

II. - PARTICIPATION DES POPULATIONS

Le document introductif sur la participation des populations a reconnu la nécessité d'une association des populations bénéficiaires à toutes les phases des projets d'approvisionnement en eau :

- Conception des programmes
- Réalisation des ouvrages
- Maintenance.

Cette participation réalisée sous forme contractuelle entre l'Administration et les Collectivités doit pouvoir garantir la prise en charge effective de l'entretien des points d'eau.

Le débat qui a suivi a permis de faire un consensus autour du principe de la participation des populations du reste largement amorcée dans plusieurs pays. La réunion a permis l'échange d'expériences au niveau des méthodes utilisées dans les pays pour arriver à une participation effective. Il reste néanmoins nécessaire de poursuivre la réflexion sur la participation en vue d'une meilleure définition de son Contenu Social.

III. - LES RESSOURCES EN EAU

Les formations aquifères de la région sont nombreuses et diverses et l'on peut admettre d'une façon générale qu'il y a actuellement une adéquation entre les ressources et les besoins. Cependant malgré l'abondance apparente et compte tenu d'une demande toujours croissante, il importe de mettre en place les outils nécessaires à la connaissance et au contrôle des ressources en eau car elles ne sont pas inépuisables.

- Une meilleure connaissance des ressources implique dans un premier temps, de rassembler et de traiter les nombreuses études et documents déjà disponibles mais sous forme éparses dans divers services, bureaux d'études, etc. Dans un deuxième temps, il faudra normaliser l'information nouvelle. Enfin, il importera d'engager assez rapidement des études sur les potentialités réelles de certaines formations discontinues mal connues, en standardisant notamment les procédures des essais de débit.

- Le contrôle de la ressource nécessitera la mise en place de réseaux de surveillance piézométrique permanente afin de connaître les variations de réserves des nappes. Il sera nécessaire de déterminer si les prélèvements sont compatibles avec la recharge et en cas de surexploitation évaluer l'évolution probable de la nappe.

IV. LA FORMATION

Aucun programme d'hydraulique villageoise n'est envisageable sans une formation adéquate. A ce sujet, l'exposé introductif a eu à poser trois questions :

- qui former ?
- qui forme ?
- quel est le contenu de la formation ?

Concernant le premier point, l'exposé introductif a classé les différents acteurs intervenant dans la formation : femmes, villageois, comités, artisans réparateurs, magasiniers, administrateurs locaux et régionaux, etc...).

Concernant le deuxième point, il est souhaité que les formateurs acceptent de vivre dans les conditions des villageois afin de mieux faire passer l'information.

Enfin, le contenu de la formation doit viser en priorité :

- une bonne maintenance des moyens d'exhaure
- une bonne éducation sanitaire
- des activités productives incidentes

Des débats qui ont suivi l'exposé, il ressort que dans le cadre d'un programme d'hydraulique villageoise, la formation doit toucher tout le monde, à commencer par les cadres. Il a été constaté d'une part une évolution constante du volet animation dans les programmes et d'autre part la nécessité de faire participer les sociologues lors des phases de programmation, d'animation, de formation et de suivi.

V. - LES MOYENS D'EXHAURE ET LA MAINTENANCE DES OUVRAGES

Dans ce domaine des moyens d'exhaure et des systèmes de maintenance à mettre en place, il apparaît que la participation des communautés rurales constitue un préalable au succès des programmes d'hydraulique rurale.

En ce qui concerne le choix des moyens d'exhaure, il a été demandé de suivre avec intérêt les expériences nationales. Les participants ont souhaité que le CIEH soit associé au dépouillement des données du programme d'expérimentation lancé par la Banque Mondiale et que l'information soit diffusée dans tous les Etats du CIEH et du CILSS.

Les participants ont souhaité une standardisation des embases des pompes, afin de faciliter le remplacement d'un modèle de pompe par un autre.

Dans le domaine de la maintenance des ouvrages, la participation villageoise doit être suscitée dès la conception du projet. Selon ce principe, l'administration doit jouer un rôle de supervision du système mis en place. Il a été retenu le principe de la création de Fonds Nationaux de l'Eau dont le mode d'alimentation est à définir pour chaque pays, tout en reconnaissant les limites de cette entreprise financière.

VI. - CHARGES RECURRENTES

Une insuffisance de financement des charges de fonctionnement d'entretien des installations a été constatée dans la plupart des pays.

Il est apparu nécessaire de comprendre le phénomène afin de mieux évaluer les charges correspondantes.

La répartition des coûts de fonctionnement et d'entretien des ouvrages aux différents partenaires nationaux du secteur doit être clairement définie.

La réunion a néanmoins, estimé que la situation spécifique de chaque pays doit guider cette répartition.

D'une manière générale, les Administrations sont invitées à prendre toutes les dispositions nécessaires pour que les dépenses récurrentes soient prises en charge par les bénéficiaires:

- Restructuration des services
- Meilleure sensibilisation des populations
- Mise en place de fonds national de l'eau.

VII. - ASPECTS SOCIO-ECONOMIQUES DES POINTS D'EAU

Sur ce point, le rapport introductif a plutôt mis l'accent sur l'utilisation de l'eau à des fins économiques, estimant que les aspects socio-économiques de points d'eau sont très complexes car ils nécessitent de replacer le point d'eau dans le contexte plus vaste du système de développement économique et social du milieu rural.

Il a été constaté que, jusqu'à présent, les investissements en Hydraulique Villageoise ont joué un faible rôle dans le développement des activités économiques des villages, l'accès a été surtout mis sur l'aspect social.

La réunion estime que les populations pourraient dans certaines conditions faire une utilisation multiple de l'eau de

façon à rentabiliser les équipements et permettre un développement réel à l'échelle du village.

Il existe néanmoins des contraintes diverses qui entravent cette valorisation. Il convient donc de réfléchir sur les problèmes de l'eau et établir un dialogue entre l'Administration et le village sur l'utilisation de l'eau et l'organisation de la vie au village.

VIII. - PRINCIPES GENERAUX D'INTERVENTION

La réunion se plaît à souligner l'évolution de la réflexion dans le domaine de l'hydraulique villageoise dont une étape importante a été la rencontre ACP/CEE de Bamako du 8 Novembre 1979, les principes de base approuvés par le Conseil des Ministres ACP/CEE sont joints en annexe 2.

 RECOMMANDATION N° 1

La réunion des responsables de l'Hydraulique des pays membres du CILSS et du CIEH tenue du 3 au 5 Octobre 1983 à la Salle de Conférence de l'Hôtel SILMANDE à Ouagadougou, après une analyse, avec la participation de la Communauté Internationale intervenant dans le secteur de l'hydraulique,

CONSIDERANT l'importance des programmes d'hydraulique villageoise,

CONSIDERANT les progrès réalisés par les structures administratives,

CONSIDERANT les capacités de réalisation limitées de ces structures,

CONSIDERANT que toutes les possibilités de l'artisanat local ne sont pas exploitées dans le secteur,

R E C O M M A N D E

- Un renforcement des structures nationales
- Une promotion des entreprises privées nationales
- Une meilleure exploitation des capacités des artisans.

-ooOoo-

RECOMMANDATION N° 2

La réunion des responsables de l'Hydraulique des pays membres du CILSS et du CIEH tenue du 3 au 5 Octobre 1983 à la Salle de Conférence de l'Hôtel SILMANDE à Ouagadougou, après une analyse, avec la participation de la Communauté Internationale intervenant dans le secteur de l'hydraulique,

DEVANT la nécessité d'une meilleure compréhension du contenu de la participation communautaire,

CONSIDERANT la prédisposition des populations à une participation effective dans la mise en oeuvre des programmes d'hydraulique villageoise,

R E C O M M A N D E

- Que tout soit mis en oeuvre pour un approfondissement des méthodes de sensibilisation et de formation des populations dans chaque pays, en vue de leur grande participation à la gestion communautaire de leurs équipements
- Que le CIEH et le CILSS continuent et renforcent les échanges d'informations sur les expériences en cours.

 RECOMMANDATION N° 3

La réunion des responsables de l'Hydraulique des pays membres du CILSS et du CIEH tenue du 3 au 5 Octobre 1983 à la Salle de Conférence de l'Hôtel SILMANDE à Ouagadougou, après une analyse, avec la participation de la Communauté Internationale intervenant dans le secteur de l'hydraulique,

CONSIDERANT les lacunes sérieuses existant encore dans le domaine des connaissances relatives aux Ressources en eau souterraine,

R E C O M M A N D E

- Qu'à chaque programme d'hydraulique villageoise soit associé un volet de surveillance des nappes.
- De poursuivre les études relatives au comportement hydraulique des aquifères.

-ooOoo-

 RECOMMANDATION N° 4

La réunion des responsables de l'Hydraulique des pays membres du CILSS et du CIEH tenue du 3 au 5 Octobre 1983 à la Salle de Conférence de l'Hôtel SILMANDE à Ouagadougou, après une analyse, avec la participation de la Communauté Internationale intervenant dans le secteur de l'hydraulique,

CONSTATANT la diversité des pompes installées dans les programmes d'hydraulique villageoise,

CONSTATANT la dépendance vis-à-vis des fournisseurs,

R E C O M M A N D E

- De standardiser les embases des pompes de façon à pouvoir remplacer rapidement les modèles de pompes
- De suivre les expériences de fabrication locale d'étudier l'opportunité de création d'un atelier communautaire de fabrication de pompes à motricité humaine.
- Que le CIEH et le CILSS continuent et renforcent les échanges d'informations sur le matériel existant.

-ooOoo-

 RECOMMANDATION N° 5

La réunion des responsables de l'Hydraulique des pays membres du CILSS et du CIEH tenue du 3 au 5 Octobre 1983 à la Salle de Conférence de l'Hôtel SILMANDE à Ouagadougou, après une analyse, avec la participation de la Communauté Internationale intervenant dans le secteur de l'hydraulique,

CONSTATANT que les investissements en Hydraulique Villageoise ont jusqu'à présent mis l'accent sur l'aspect social,

CONSIDERANT que dans certaines conditions favorables les populations pourraient faire une utilisation multiple de l'eau,

R E C O M M A N D E

Que dans leur intervention, les investissements prennent en compte les utilisations à des fins productives de certains équipements afin de permettre un réel développement socio-économique du village.

-ooOoo-



RECOMMANDATION N° 6

La réunion des responsables de l'Hydraulique des pays membres du CILSS et du CIEH tenue du 3 au 5 Octobre 1983 à la Salle de Conférence de l'Hôtel SILMANDE à Ouagadougou, après une analyse, avec la participation de la Communauté Internationale intervenant dans le secteur de l'hydraulique,

CONSIDERANT que les événements qu'a connu le Tchad ces dernières années n'ont pas permis la mise en place dans ce pays du projet d'appui aux Directions Nationales des pays membres du CILSS,

R E C O M M A N D E

Que le CILSS intervienne auprès des organismes de financement pour que soit établie dans ce pays la phase "bilans-diagnostics" du secteur hydraulique.

-ooOoo-

 RECOMMANDATION N° 7

La réunion des responsables de l'Hydraulique des pays membres du CILSS et du CIEH tenue du 3 au 5 Octobre 1983 à la Salle de Conférence de l'Hôtel SILMANDE à Ouagadougou, après une analyse, avec la participation de la Communauté Internationale intervenant dans le secteur de l'hydraulique,

CONSIDERANT l'importance des programmes d'approvisionnement en eau engagés dans les pays sahéliens et la nécessaire évolution du comportement des différents acteurs du secteur hydraulique pour une meilleur revalorisation des équipements,

M A N D A T E

Les Secrétariats du CILSS et du CIEH, avec l'appui du Club du Sahel, de poursuivre la réflexion stratégique du secteur de l'approvisionnement en eau des populations rurales en liaison avec les pays membres.